

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA  
COMMUNE DE PLANIOLES**

**Séance du 30 Janvier 2020**

**Nombre de  
conseillers**

- en exercice	11
- présents	10
- votants	10
- absents	1
- exclus	0
- vote pour :	10
- vote contre :	0
- abstentions :	0
Convocation :22/01/20	

L'an deux mille vingt, le trente janvier à 20 heures 00, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence M. Jean-Paul CHASSAING, Maire.

**Étaient présents :** CARSAC Robert, CHASSAING Jean-Paul, FERRAND Michel, Bénédicte HEISER, LACOUT Guy, Pauline MOREAU, SEBAA Stéphane, VARIER Sylvain, BREHAULT Thomas, Lucette CARSAC

**Absents/Excusés :** TAURAND François

**Secrétaire de séance :**

Bénédicte HEISER a été désignée comme secrétaire de séance

Délibération n°  
CM30012020-04

**OBJET**

*Délibération :  
Convention  
d'occupation du  
domaine public  
pour une  
installation d'une  
station  
pluviométrique*

Monsieur le Maire, après avoir ouvert la séance, informe le Conseil Municipal d'une convention d'occupation temporaire du domaine public pour l'installation d'une station pluviométrique pour la mise en place d'un système d'alerte pour les crues du ruisseau de Planioles.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- 1) Approuve la convention d'occupation temporaire du domaine public.
- 2) Autorise Mr Le Maire à signer la convention avec la commune de Figeac.

Fait et délibéré en Mairie, les, jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, le 31 Janvier 2020

*Acte rendu exécutoire  
après dépôt  
en Sous-Préfecture  
le  
et publication ou  
notification  
du*

Le Maire,  
Jean-Paul CHASSAING.